



Le recours et il envisagable dans la situation que je suis ?

Par **Eden22**, le **28/03/2015** à **10:47**

bonjour fin février 2015 je reçois un courrier comme quoi il me reste que 1point sur 12,je fait vite un stage le 2 et 3 mars 2015, je reçois 15jours après un courrier en me disant que mon stage na pas pu etre comptabiliser car mon soldes de point été nul, je consulte mon relever information ma dernière infraction remonte au 15/12/2014 et a été enregistré le 02/03/2015 le jour ou mon stage commence donc du 2,3 mars pendant ma période de stage =S. un recours et t'il possible ?